infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – La région Rhône-Alpes interpelle la Commission européenne sur l'évaluation des OGM

Par

Publié le 10/04/2013

Le 25 février 2013, les États membres ont adopté le nouveau règlement consacré à l'évaluation sanitaire des plantes génétiquement modifiées. Ce règlement est vivement critiqué, notamment car il ne s'appliquera pas aux nombreuses demandes d'autorisation en cours.
Ainsi, les 28 et 29 mars 2013, à l'initiative des élus du groupe Europe-Ecologie – Les Verts, le Conseil Régional de Rhône-Alpes a adopté [1] un vœu qui demande *« à la Commission européenne d'amender avant publication le règlement [...], afin qu'il concerne toutes les demandes d'autorisation d'OGM : les demandes à venir comme toutes celles déjà déposées, pour la culture comme pour l'importation, pour l'alimentation humaine comme pour celle du bétail [et] au Gouvernement et aux parlementaires européens de se mobiliser rapidement pour obtenir cette rectification »* [2].

Le Conseil Régional rappelle également que ce nouveau règlement ne concernera pas les demandes déjà déposées ou qui le seront dans les six mois après sa publication [3]. Or, pour les élus du Conseil régional de Rhône-Alpes, *« les pouvoirs publics se doivent de garantir une évaluation rigoureuse de la toxicité des aliments, y compris ceux destinés aux animaux d'élevage »* , et ce particulièrement au vu de *« l'inquiétude pour la sécurité alimentaire [qui] grandit au fil des scandales (affaire de la viande de cheval, etc.) »*.
Le Conseil régional a, depuis 2004, une politique de méfiance vis-à-vis des PGM, comme en témoigne sa délibération contre les cultures en plein champ d'OGM, sa participation au Réseau européen des régions sans OGM, son soutien à l'association Rés'OGM infos qui *« développe des projets d'information sur les OGM et de valorisation des alternatives aux OGM »*, et plus récemment, en décembre 2012, l'adoption d'un vœu pour une évaluation *« indépendante et contradictoire »* des OGM, avec notamment la prise en compte des effets à long terme de l'utilisation des PGM.
A ce jour, le règlement européen n'a toujours pas été publié au Journal Officiel.

---

[1] Seul le groupe "Union de la Droite et du Centre" s'est opposé à ce vœu.

[2] http://www.rhonealpes.fr/197-voir-et-revoir-les-assemblees-plenieres.htm, Séance des 28 et 29 mars 2013, « questions diverses et vœux généraux », entre la 225ème et la 231ème minute.

[3] Eric MEUNIER, « UE – Les Etats membres rouvrent la voie des autorisations d'OGM », *Inf'OGM*, 26 février 2013

Adresse de cet article : https://infogm.org/france-la-region-rhone-alpes-interpelle-la-commission-europeenne-sur-levaluation-des-ogm/